

[Aller au menu](#) [#banner-nav]

[Aller au contenu](#) [#content-wrap]

[Aller à la recherche](#) [#search]

---

Université Citoyenne Université de Poitiers

[#]

# Pour les personnels de l'Université de Poitiers

Les personnels de l'Université peuvent participer à un cours ou à des conférences dans la limite de 20h par an. Suite à votre inscription, vous recevrez un passeport à faire viser par votre N+1, à faire émarger après chaque cours ou conférence et à renvoyer au pôle GPRH à la fin de l'intégralité du cours suivi.

mail pôle GPRH : [formationdespersonnels@univ-poitiers.fr](mailto:formationdespersonnels@univ-poitiers.fr)

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - [webmaster@univ-poitiers.fr](mailto:webmaster@univ-poitiers.fr)